
STANDARD TERMS AND CONDITIONS (PURCHASES)

1. **APPLICATION.** These terms and conditions (the “Terms”) apply to all orders made by Greenfield Global Inc., Greenfield Global Quebec Inc., Greenfield Global USA Inc., Greenfield Global Winnebago LLC, Greenfield Global LFS Ireland Limited and all affiliates thereof (“Greenfield”). By accepting and/or fulfilling any order from Greenfield (an “Order”) Supplier agrees to comply fully with and be bound by these Terms. These Terms prevail over any terms and conditions contained in any other document and expressly exclude any of Supplier’s terms and conditions set forth in any document issued by Supplier in connection with an Order; however, if Greenfield and Supplier have entered into a supply and/or quality agreement (the “Supply Agreement”), the terms of the Supply Agreement shall supersede these Terms to the extent that there is any inconsistency between them and these Terms. Greenfield’s acceptance of any products or services set out in an Order (the “Products”) and/or payment of Supplier’s invoices does not in any way alter any of the foregoing.
2. **ORDER CONFIRMATIONS.** Supplier shall promptly confirm the receipt and acceptance of, and its ability to meet the delivery date in, each Order. If Supplier cannot meet the delivery date, or Supplier becomes aware that an Order will be delayed, Supplier will immediately advise Greenfield in writing. In either case, Greenfield may cancel the Order in accordance with Section 6 below or ask Supplier to provide a new suggested delivery date.
3. **PRICING AND FORECASTING.** Unless otherwise agreed or set out in the applicable Order, all prices shall be firm and inclusive of all applicable taxes, duties, expenses, disbursements, costs, transportation fees, carrier fees, and other fees or charges (“Charges”). If the applicable Order states that Charges are excluded, Greenfield will not be liable for any such Charges unless agreed to in writing prior to delivery and is supplied with all of information and documentation reasonably required by Greenfield, including but not limited to, valid tax numbers of Supplier in the Jurisdiction (defined below). All forecasts provided by Greenfield shall be non-binding.
4. **CHANGES TO ORDERS.** Greenfield may at any time request changes to the Products. Upon receiving any such request, Supplier will promptly advise Greenfield of the impact, if any, on the price and delivery time specified in any Order. If Greenfield issues a written authorization to proceed with the change, then such Order will be considered to be amended to incorporate such changes.
5. **RECALLS.** Greenfield shall have the right, acting in a commercially reasonable manner, to recover, or cause Supplier to recover (including without limitation recall or withdraw) any Products, or products of Greenfield incorporating the Products, that are found not to be in accordance with the warranty or any other provisions of any Order or these Terms, and Supplier agrees to cooperate fully with Greenfield in effecting such recovery (a “Recall”). Supplier shall maintain all of its production and shipment records for a period of one year to facilitate any Recall.
6. **TIMING AND QUANTITIES.** Time is of the essence of each Order and these Terms. If Supplier fails to deliver the Products at the time specified, or breaches any representation or warranty herein, Greenfield reserves the right (without limiting any other rights or remedies) to cancel an Order or reject any Products supplied after the time specified and to hold Supplier liable for any damages or additional cost incurred by Greenfield as a result of such failure. Without limiting the foregoing, Supplier will notify Greenfield immediately of any such failure. Greenfield’s acceptance of any Products after the time specified will not be construed as a waiver of any of Greenfield’s rights resulting from such lateness. For each Order, Supplier is required to deliver 100% of the quantities of Product ordered on the agreed upon specifications.
7. **CANCELLATION.** Greenfield may, at any time without cause, upon five calendar days' prior written notice, cancel all or any part of an Order, or any unfilled portion thereof without liability. If Supplier is in default of any provision of the applicable Order or these Terms, or becomes insolvent, bankrupt, files or has filed against it a petition in bankruptcy, makes a proposal under any bankruptcy legislation, ceases to carry on business, makes an assignment for the benefit of its creditors, admits in writing its inability to pay its debts as they mature or takes advantage of any other legislation for the relief of bankrupt or insolvent debtors in respect of its own debts, or if a trustee or receiver is appointed over any substantial part of Supplier's assets, then Greenfield may cancel an Order in whole or part effective immediately without notice or liability. Greenfield has the right to cancel all or any part of an Order any time prior to shipment if Supplier's ability to deliver the Products in accordance with such Order is affected by any causes beyond its reasonable control that might impede or delay the receiving, handling, inspection, processing, marketing, shipping or distribution of any of the Products or any other products to which the Products relate. If Greenfield cancels all or part of an Order, Greenfield will have the option to take any Products, work or other items included in the applicable Order, whether finished, unfinished or in process, upon the terms of the applicable Order or such other terms as Greenfield and Supplier may agree.
8. **INVOICING.** In the event that payment terms are set out on an Order, Greenfield shall pay all undisputed amounts in accordance with such payment terms. If payment terms are not specified, Greenfield shall pay all undisputed amounts on Net 90-day terms from the date of delivery of the Products. All invoices shall be prompt, accurate and detailed, shall contain Greenfield’s purchase order number and when applicable container number, and Supplier shall provide all documentation requested by Greenfield with respect to any disputed amounts. Where payment is to be made by installment, failure of Greenfield to pay any instalments in due time shall not entitle Supplier to treat such failure as a repudiation by Greenfield of the whole Order. The parties shall seek to resolve all invoice disputes expeditiously and in good faith. Supplier shall continue performing its obligations hereunder and fulfill Orders notwithstanding any such dispute. Greenfield does not accept or pay: (i) late payment penalties; (ii) interest; (iii) legal fees; or (iv) collection fees.
9. **MOST FAVOURED CUSTOMER.** Supplier will sell Products to Greenfield at a base price that is no higher than the base price paid by any other customer of the Supplier purchasing the same or substantially similar Products at similar or lower volumes. Upon written notice by

Greenfield, Supplier will allow an independent third party (paid for by Greenfield) to audit Supplier's books and records to determine whether Supplier has breached the foregoing obligation.

10. **FAILURE TO SUPPLY.** If Supplier, without the fault of Greenfield, cannot or does not meet the delivery date, quantity, specifications, or quality of Products required by Greenfield for an Order, and does not cure such failure within ten days, Supplier will reimburse Greenfield for all direct and actual costs associated with such failure to supply, including without limitation costs to procure substitute goods to meet Greenfield's requirements.
11. **SET OFF.** Greenfield may set off any amounts (including without limitation any credit) owing to it by Supplier against any amounts Greenfield owes Supplier. Supplier agrees that any credit balance will be paid in cash to Greenfield upon Greenfield's written request.
12. **INSPECTION.** Final inspection of the Products will be at Greenfield's premises. Greenfield will not be required to take title until after such inspection and acceptance, regardless of place of delivery. Supplier's representations and warranties set out herein shall survive any inspection by Greenfield. If any of the Products are found by Greenfield at any time to be defective or not in conformity with the applicable Order and these Terms, Greenfield may, at its option, in addition to any other rights or remedies (such as those at law and in equity) reject and return such Products at Supplier's expense or require Supplier to remove, repair and/or replace non-conforming Products with conforming Products.
13. **REJECTION.** Without limiting any other rights or remedies of Greenfield, at law or in equity, Greenfield has the absolute and unlimited right to reject Products supplied by Supplier under any Order to the extent that the Products do not comply with any specifications of Greenfield, any provision of the applicable Order, or of a Supply Agreement.
14. **LABELLING.** If applicable, Products shall be labelled in accordance with the laws of the country into which such Products are being sold and in accordance with all country of origin laws.
15. **SHIPPING AND FREIGHT; TITLE AND RISK OF LOSS.** Unless otherwise set out in the applicable Order, all prices and Orders are DDP (Incoterms 2020) Greenfield's facility or as Greenfield further directs in writing. Supplier must provide Greenfield with such shipping and freight documentation as Greenfield reasonably requests. No Products will be considered shipped to or received by Greenfield until they reach and are formally accepted by Greenfield. Supplier shall use a carrier that agrees to perform all transportation services in a first-class, efficient, workmanlike manner, in conformity with generally accepted standards and practices of the transportation industry and in full compliance with applicable safety regulations. Drivers, agents and helpers of such carrier shall conduct themselves in a courteous and businesslike manner. If requested by Greenfield, Supplier shall use a carrier recommended by Greenfield. Supplier will comply with any shipping or routing instructions from Greenfield. Supplier will be liable for any losses or excess charges resulting from its failure to follow such instructions. Title and risk of loss shall transfer to Greenfield at the delivery location only after they are inspected and accepted as set out herein.
16. **ON-SITE REGULATIONS.** Prior to entering Greenfield's property, Supplier shall provide evidence of Worker's Compensation insurance coverage (e.g. a certificate of insurance). At all times while on Greenfield's property, Supplier and its agents shall obey Greenfield's rules, policies, guidelines and instructions; failure to comply with the foregoing may result in the removal of such persons from Greenfield's property.
17. **SUBCONTRACTORS.** Supplier must obtain prior written authorization from Greenfield in order to use subcontractors in its performance hereunder or to fulfill any Order. All subcontractors must be fully experienced, properly qualified, and maintain all applicable licenses or permits. Supplier is solely responsible for the performance of its subcontractors and all associated charges and fees.
18. **REPRESENTATIONS AND WARRANTIES.** Supplier represents and warrants that: (i) the Products are new, of merchantable quality, of good material and workmanship, free from defects and fit (and safe) for any purpose or use made known to Supplier and fully conform to Greenfield's specifications (or Supplier's specifications if same are agreed in writing by Greenfield); (ii) neither the Products, nor any intended use of the Products by Greenfield, shall infringe the intellectual property rights of any person; (iii) the Products fully comply with all applicable laws and regulations (including without limitation pharmaceutical and/or food products as applicable), industry codes, and standards, and Supplier has all licenses and/or permits applicable to its sale of the Products to Greenfield, if any; (iv) Supplier has provided all material information sheets applicable to the Products, including without limitation, safety data sheets stating all toxic or hazardous substances, certificates of analysis, and/or specifications, and it shall provide any other Product statements and/or information reasonably requested by Greenfield; (v) the Products are owned by Supplier, which has the right to sell them to Greenfield and that, upon delivery, Greenfield will have good and marketable title to the Products, free and clear of all liens, security interests, and encumbrances whatsoever or rights of Supplier or any third parties; (vi) Supplier has obtained commercially reasonable insurance coverage to satisfy its obligations pursuant hereto; and (vii) any information or documentation that Supplier provides to Greenfield regarding the Products shall be complete and accurate, and Supplier shall immediately notify Greenfield in writing upon learning of any inaccuracies therein or changes thereto. All Products shall have a warranty of the greater of: (i) 18 months from the date of delivery/completion of services rendered; and (ii) any warranty period set out in the applicable Order. All seller's warranties and conditions that are implied by applicable law are specifically incorporated in these Terms. If the Products include services, then Supplier warrants that all such services shall be completed in a professional, workmanlike manner, with the degree of skill and care that is required by current, good and sound professional practices and procedures. If Greenfield makes a warranty claim or Products do not comply with the specifications, Greenfield may return the Products to Supplier at Supplier's cost and Supplier shall, at Greenfield's option, either repair or replace such Products or credit Greenfield's account for the same. For any Product subject to 21 C.F.R. Part 7 in the U.S., Supplier represents that the article comprising each shipment or other delivery hereafter made by Supplier to, or in the order of Greenfield is hereby guaranteed, as of the date of such shipment or delivery, to be, on such date, not adulterated or misbranded within the meaning of the Federal Food, Drug, and Cosmetic Act, and not an article which may not, under the provisions of section 404, 505, or 512 of the act, be introduced into interstate commerce.

19. **INDEMNITY.** Supplier agrees to indemnify, hold harmless and defend Greenfield and its affiliates and their respective directors, officers, employees and agents (the “Indemnified Persons”) from and against any claim, demand, action, cause of action, judgment, loss, cost, expense, liability, fine, penalty, interest, payment and/or damage, including without limitation legal fees (collectively, “Claims”) directly or indirectly arising in connection with any Products supplied under these Terms. For greater certainty this shall include, without limitation: (i) any Claim relating to the Products (including without limitation non-conformity with specifications and/or any Recall); (ii) breach of any representations and warranties set out herein; (iii) any Claim relating to damage caused to the property of the Indemnified Persons; (iv) any Claim relating to business interruption for the Indemnified Persons; and (v) any Claim relating to damages or losses suffered by a third party for which the third party is seeking recovery or contribution from the Indemnified Persons.
20. **OWNERSHIP.** If the Products are manufactured or supplied to Greenfield’s designs or specifications, or where Greenfield has paid or is to pay Supplier for design or research and development work, ownership of such works, designs, data, inventions and improvements including all intellectual property rights shall belong solely to Greenfield and Supplier will, upon request, take all necessary steps to vest such rights in Greenfield and shall ensure that any moral rights in relation thereto are waived. Greenfield shall have a perpetual, royalty free license to use any Supplier’s intellectual property embedded or incorporated in any Products sold to Greenfield.
21. **RIGHT TO AUDIT.** Supplier shall: (i) allow Greenfield or its representatives to carry out physical or virtual audits of its facilities, systems and documentation; and (ii) provide all invoicing and sales data relating to sales to Greenfield upon request.
22. **CONFIDENTIALITY.** Unless otherwise set out in a confidentiality agreement executed by Greenfield and Supplier, Supplier will maintain the absolute confidentiality of all confidential or sensitive information and trade secrets that it learns from Greenfield or develops for Greenfield (the “CI”). Supplier will not disclose the CI to any person (other than its employees who have a need to know the CI to complete an Order or comply with these Terms). Supplier will not use the CI to: (i) compete with or obtain a competitive advantage over Greenfield, directly or indirectly, in any line of business in which Greenfield is now or hereafter engaged; (ii) for any commercial purposes other than the fulfillment of Orders; or (iii) to develop any intellectual property. Supplier acknowledges and agrees that all CI is and will remain solely the property of Greenfield and is presented on an “as-is” basis. Supplier will diligently enforce its employees' compliance with these obligations and be responsible for any breaches thereby. Without limiting the foregoing, Supplier will secure the CI using efforts at least commensurate with those that it uses to protect its own confidential information and trade secrets. Supplier will not divulge the existence or contents of any Order to any third party or use Greenfield's name in any publicity, advertising or publication without Greenfield's prior written consent or except as required by law.
23. **GOVERNING LAW; VENUE.** Each Order and these Terms shall be governed by the laws of the jurisdiction in which the Greenfield facility purchasing the Products is located (the “Jurisdiction”) without regard to conflict-of-laws principles that would impose the laws of another jurisdiction. The parties irrevocably agree to the exclusive jurisdiction of the courts of such Jurisdiction and agree to waive all inconvenient forum (and similar) claims. The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Products is expressly excluded and will not apply.
24. **ENTIRE AGREEMENT.** Any Order(s) and these Terms (as well as any executed Supply Agreement) constitute the entire agreement between Greenfield and Supplier regarding the Products and supersede all prior agreements, arrangements, understandings, negotiations and discussions, whether oral or written, except for any non-disclosure and/or confidentiality agreements, which shall continue until they expire pursuant to their terms. No supplement, modification or waiver of these Terms shall be binding unless executed in writing by the parties. No waiver of any particular term, condition or breach of these Terms shall constitute a waiver thereof nor a waiver of a party’s right at any time thereafter to require strict compliance with all the terms and conditions of these Terms.
25. **SEVERABILITY.** If any one or more of the provisions contained in these Terms shall be declared invalid, illegal or unenforceable in any respect under any applicable law, the validity, legality and enforceability of the remaining provisions contained herein shall not in any way be affected or impaired, and in such case, the parties hereto oblige themselves to reach the purpose of the invalid provision by a new, valid and legal stipulation.
26. **ASSIGNMENT.** Supplier shall not assign or otherwise transfer any Order or any of its obligations, rights or interests under any Order or these Terms, including the right to receive payments, without the prior written consent of Greenfield. Greenfield may, by providing notice to Supplier, assign any Order and these Terms to any person.
27. **SURVIVAL.** All of the provisions of these Terms that expressly or by their nature survive any inspection, delivery or acceptance of any Products, payment or termination or expiration of an Order will continue subsequent to and despite such events and until they are satisfied or by their nature expire, including without limitation the indemnity and confidentiality sections hereof.
28. **GREENFIELD POLICIES.** If the Supplier is performing services on Greenfield’s property, or if the Supplier will have access to or use of Greenfield’s equipment, computers, servers, information technology, or other systems, it shall (and shall ensure that its representatives) comply with all rules, guidelines, or policies, communicated to it by Greenfield, including without limitation those relating to safety and security, parking, toilets, non-smoking, anti-harassment, and use and protection of technology resources (“Policies”), and comply with Greenfield’s reasonable requests for proof of compliance (including but not limited to vetting of the Supplier’s safety and security protocols and completion of questionnaires). All lifting devices brought on site must have current inspection certificates, verifying worthiness, before being used. Operator of such equipment must provide valid operator’s certificates. Supplier are also expected to comply with Greenfield’s Principles and Standards for Responsible Business Practices available at www.greenfield.com/principles.
29. **PRIVACY.** The Supplier shall ensure that any personal information that it obtains from Greenfield, or its representatives is collected, used, transferred, and/or stored only in accordance with applicable law. Greenfield may collect, use, transfer, and/or store personal information that it obtains from the Supplier or its representatives (including but not limited to names, email addresses, and phone numbers) in accordance with Greenfield’s Privacy Policy available at www.greenfield.com/privacy. The Supplier shall ensure that Greenfield’s Privacy Policy is

provided to the Supplier's representatives, and (strictly to the extent consent is mandatorily required under applicable law) the Supplier consents to the activities therein and confirms that it has obtained such consent. The Supplier authorizes Greenfield to use personal information to administer the parties' relationship and their agreements, and for delivery of information and offers about products or services.

TERMES ET CONDITIONS D'ACHAT

1. **APPLICATION.** Les présents termes et conditions d'achat (les « Termes et conditions ») s'appliquent à toutes les commandes passées par Greenfield Global inc., Greenfield Global Québec inc., Greenfield Global USA inc., Greenfield Global Winnebago LLC, Greenfield Global LFS Ireland Limited et toutes leurs sociétés affiliées (« Greenfield »). En acceptant et/ou en remplissant une commande de la part de Greenfield (une « Commande »), le Fournisseur accepte d'être lié par les présents Termes et conditions. Les présents Termes et conditions prévalent sur les termes et conditions inclus dans tout autre document et excluent expressément les termes et conditions inclus dans tout document émanant du Fournisseur en lien avec une Commande. Toutefois, si Greenfield et le Fournisseur ont conclu un contrat d'approvisionnement (un « Contrat d'approvisionnement »), les termes et conditions de ce Contrat d'approvisionnement auront préséance sur toute disposition contenue dans les présents Termes et conditions qui seraient incompatibles avec les termes et conditions du Contrat d'approvisionnement. L'acceptation de tout produit ou service figurant dans une Commande (les « Produits ») et/ou le paiement des factures du Fournisseur par Greenfield ne modifie en rien ce qui précède.
2. **CONFIRMATION DE COMMANDE.** Le Fournisseur doit confirmer sans délai la réception et l'acceptation de chaque Commande et sa capacité à respecter la date de livraison demandée. Si le Fournisseur est dans l'incapacité de respecter la date de livraison, ou si le Fournisseur apprend qu'une Commande sera retardée, il doit immédiatement en informer Greenfield par écrit. Dans l'un ou l'autre cas, Greenfield pourra annuler la Commande conformément à l'article 6 ci-dessous ou demander au Fournisseur de proposer une nouvelle date de livraison.
3. **PRIX ET PRÉVISIONS.** Sauf indication à l'effet contraire dans une Commande, les prix sont fermes et incluent les taxes, frais de douane, dépenses, débours, coûts, frais de transport et autres frais ou charges applicables (les « Frais »). Si une Commande stipule que les Frais sont exclus, Greenfield ne sera responsable du paiement d'aucuns Frais à moins que le montant des Frais soit convenu par écrit avant la livraison et que les informations et documents raisonnablement demandés par Greenfield lui aient été fournis, dont notamment mais non limitativement les numéros de taxe valides du Fournisseur dans le Lieu de juridiction (défini ci-dessous). Toutes prévisions de consommation fournies par Greenfield ne sauraient lier Greenfield et ne sont fournies qu'à titre indicatif.
4. **MODIFICATION DE COMMANDE.** Greenfield peut à tout moment demander des modifications aux Produits. Dès réception d'une telle demande, le Fournisseur informera rapidement Greenfield de l'impact éventuel sur le prix et le délai de livraison indiqués dans toute Commande. Si Greenfield accepte par écrit les modifications à la Commande, alors la Commande sera considérée comme révisée pour y intégrer ces modifications.
5. **RAPPELS.** Greenfield aura le droit, en agissant de manière commercialement raisonnable, de récupérer ou de faire en sorte que le Fournisseur récupère (y compris, sans s'y limiter, le rappel ou le retrait) tout Produit ou tout produit de Greenfield incorporant le Produit qui s'avère non conforme à la garantie ou à toute autre disposition d'une Commande ou des présents Termes et conditions, et le Fournisseur s'engage à coopérer pleinement avec Greenfield pour effectuer une telle récupération (un « Rappel »). Le Fournisseur doit conserver tous ses registres de production et d'expédition pendant une période d'un an afin de faciliter tout Rappel.
6. **DÉLAI ET QUANTITÉ.** Tout délai mentionné dans une Commande et dans les présents Termes et conditions est une condition essentielle. Si le Fournisseur ne livre pas les Produits au moment prévu ou est en défaut de respecter toute représentation ou garantie, Greenfield se réserve le droit (sans limiter ses autres droits ou recours) d'annuler une Commande ou de refuser les Produits livrés après le délai prévu et de tenir le Fournisseur responsable de tout dommage ou coût supplémentaire encouru par Greenfield en raison de ce défaut. Sans limiter ce qui précède, le Fournisseur informera immédiatement Greenfield de tout défaut. L'acceptation par Greenfield de tout Produit après le délai prévu ne sera pas interprétée comme une renonciation à invoquer tout droit ou recours en lien avec ce retard. Pour chaque Commande, le Fournisseur est tenu de livrer en totalité la quantité de Produits commandée selon les spécifications convenues.
7. **ANNULLATION.** Greenfield peut, à tout moment, sans motif, et moyennant un préavis écrit de cinq jours calendaires, annuler une Commande en tout ou en partie, ou toute partie non livrée de celle-ci, sans responsabilité. Si le Fournisseur est en défaut de respecter toute disposition applicable à une Commande ou en défaut des présents Termes et conditions, ou s'il devient insolvable, s'il fait faillite, si une requête de mise en faillite est déposée par ou contre lui, s'il fait une proposition en vertu de toute législation en matière de faillite et d'insolvabilité, s'il cesse d'exercer ses activités, s'il fait une cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, s'il admet par écrit son incapacité à payer ses dettes à leur échéance ou s'il prend ou essaie de prendre avantage d'une législation régissant les faillites ou les personnes insolubles relativement à ses propres dettes, ou si toute procédure ou action est déposée ou prise pour la nomination d'un syndic de faillite ou d'un séquestre pour une partie substantielle des actifs du Fournisseur, alors Greenfield pourra annuler une Commande en tout ou en partie avec effet immédiat, sans préavis ni responsabilité. Greenfield a le droit d'annuler une Commande en tout ou en partie à tout moment avant l'expédition si la capacité du Fournisseur à livrer les Produits conformément aux spécifications convenues pour cette Commande est affectée par des causes indépendantes de sa volonté qui pourraient entraver ou retarder la réception, la manutention, l'inspection, la transformation, la commercialisation, l'expédition ou la distribution de l'un des Produits ou de tout autre produit lié aux Produits. Si Greenfield annule une Commande en tout ou en partie, Greenfield aura l'option de prendre tous Produits, travaux ou autres éléments inclus dans la Commande applicable, qu'ils soient finis, non finis ou en cours de fabrication, selon les termes et conditions applicables à telle Commande ou selon toutes autres conditions dont Greenfield et le Fournisseur pourraient convenir.
8. **FACTURATION.** Si les modalités de paiement sont prévues dans une Commande, Greenfield devra payer tous les montants non contestés conformément à ces modalités. Si les modalités de paiement ne sont pas précisées, Greenfield paiera tous les montants non contestés dans un délai de 90 jours à partir de la date de livraison des Produits. Toutes les factures doivent être transmises promptement, être exactes, détaillées et doivent contenir le numéro de bon de commande de Greenfield et, le cas échéant, le numéro de conteneur. Le Fournisseur devra remettre à Greenfield tous les documents demandés concernant tout montant contesté. Lorsque le paiement est effectué par versements, un défaut de paiement par Greenfield de tout versement dans le délai requis n'autorisera pas le Fournisseur à traiter ce défaut comme une répudiation de la totalité de la Commande par Greenfield. Les parties devront tenter de résoudre tout litige relatif à la facturation rapidement et de bonne foi. Le Fournisseur devra continuer de respecter ses obligations en vertu des présentes et de remplir les Commandes nonobstant un tel litige. Greenfield n'accepte pas de payer : (i) des pénalités de retard, (ii) des intérêts, (iii) des frais juridiques, et (iv) des frais de recouvrement.
9. **PRIX CONCURRENTIELS.** Le Fournisseur vendra les Produits à Greenfield à un prix de base qui n'est pas supérieur au prix de base payé par tout autre client du Fournisseur qui achète le même Produit ou un produit essentiellement similaire, en quantités similaires ou inférieures. Sur avis écrit de Greenfield, le Fournisseur autorisera un tiers indépendant (payé par Greenfield) à vérifier ses livres et registres afin de déterminer s'il a enfreint son obligation d'offrir des prix concurrentiels.
10. **DÉFAUT DE LIVRAISON.** Si le Fournisseur, sans qu'il y ait faute de la part de Greenfield, refuse, néglige ou est incapable de respecter la date de

livraison, la quantité, les spécifications ou la qualité des Produits demandées par Greenfield pour une Commande, et ne remédie pas à ce défaut dans les dix jours, le Fournisseur remboursera à Greenfield tous les coûts directs et réels associés à ce défaut de livraison, y compris, sans s'y limiter, les coûts d'acquisition de produits de substitution pour répondre aux besoins de Greenfield.

11. **COMPENSATION.** Greenfield peut compenser tout montant (y compris, sans s'y limiter, tout crédit) qui lui est dû par le Fournisseur avec tout montant que Greenfield doit à ce dernier. Le Fournisseur accepte que tout solde créateur soit payé en argent comptant à Greenfield sur demande écrite de Greenfield.
12. **INSPECTION.** L'inspection finale des Produits se fera à l'établissement de Greenfield. Greenfield ne sera pas tenu de prendre possession du titre de propriété des Produits avant leur inspection et acceptation de la part de Greenfield et ce, quel que soit leur lieu de livraison. Les déclarations et garanties du Fournisseur énoncées dans les présentes survivront à toute inspection par Greenfield. Si, à tout moment, Greenfield juge que les Produits sont défectueux ou non conformes à la Commande et aux présents Termes et conditions, Greenfield pourra, à sa discrétion, en plus de tous ses autres droits et recours prévus par la loi (incluant ceux prévus en *common law* et en *equity* si applicable), refuser et retourner ces Produits aux frais du Fournisseur ou exiger du Fournisseur qu'il enlève, répare et/ou remplace les Produits non conformes par des Produits conformes.
13. **REFUS.** Sans limiter les autres droits ou recours de Greenfield prévus par la loi (incluant ceux prévus en *common law* ou en *equity* si applicable), Greenfield a le droit absolu de refuser les Produits livrés par le Fournisseur qui ne sont pas conformes aux spécifications de Greenfield, à une disposition de la Commande ou au Contrat d'approvisionnement.
14. **ÉTIQUETAGE.** Si applicable, tous les Produits doivent être étiquetés en conformité avec les lois du pays dans lequel ces Produits sont vendus et en conformité avec toutes les lois du pays d'origine.
15. **EXPÉDITION ET TRANSPORT; TITRE DE PROPRIÉTÉ ET RISQUE DE PERTE.** Sauf indication contraire dans la Commande applicable, tous les prix et toutes les Commandes sont DDP (Incoterms 2020) à l'établissement de Greenfield ou selon toutes autres instructions écrites de Greenfield. Le Fournisseur doit fournir à Greenfield les documents d'expédition et de transport que Greenfield lui demande de manière raisonnable. Aucun Produit ne sera considéré comme expédié ou reçu par Greenfield tant qu'il ne sera pas arrivé à l'établissement de Greenfield et formellement accepté par Greenfield. Le Fournisseur doit utiliser un transporteur qui effectue tous les services de transport d'une manière sécuritaire, efficace et professionnelle, conformément aux normes et pratiques généralement acceptées dans l'industrie du transport, et en conformité avec les lois et règlements applicables. Les chauffeurs, assistants et représentants des transporteurs doivent se comporter de manière courtoise et professionnelle. À la demande de Greenfield, le Fournisseur devra utiliser tout transporteur désigné par Greenfield. Le Fournisseur devra se conformer à toute instruction de Greenfield relative à l'expédition ou l'itinéraire. Le Fournisseur sera responsable de toute perte ou de tout frais supplémentaires résultant du non-respect de ces instructions. Le titre de propriété et le risque de perte des Produits seront transférés à Greenfield au lieu de livraison après l'inspection et l'acceptation des Produits par Greenfield.
16. **RÉGLEMENTATION À L'ÉTABLISSEMENT.** Avant de pénétrer sur la propriété de Greenfield, le Fournisseur doit fournir une preuve d'assurance auprès de la CNESST pour les accidents du travail. Le Fournisseur et ses agents doivent respecter les règles, politiques, directives et instructions de Greenfield en tout temps lorsqu'ils se trouvent sur la propriété de Greenfield. Le non-respect de ce qui précède peut entraîner l'expulsion de ces personnes de la propriété de Greenfield.
17. **SOUS-TRAITANTS.** Le Fournisseur doit obtenir l'autorisation écrite de Greenfield avant d'avoir recours à des sous-traitants pour l'exécution de ses obligations en vertu des présentes ou remplir toute Commande. Tous les sous-traitants doivent être des personnes d'expérience et dûment qualifiées qui possèdent les licences et permis requis. Le Fournisseur est le seul responsable de l'exécution par ses sous-traitants et de tous les frais et coûts associés.
18. **REPRÉSENTATIONS ET GARANTIES.** Le Fournisseur déclare et garantit que (i) les Produits sont neufs, de qualité marchande, fabriqués adéquatement et avec de bons, exempts de défauts, sans danger et adaptés aux fins ou utilisations portées à la connaissance du Fournisseur et entièrement conformes aux spécifications de Greenfield (ou aux spécifications du Fournisseur si Greenfield les a acceptées par écrit); (ii) ni les Produits, ni aucune utilisation prévue des Produits par Greenfield ne portera atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers; (iii) les Produits sont conformes à toutes les lois et règlements applicables (y compris, sans s'y limiter, les produits pharmaceutiques et/ou alimentaires, le cas échéant) ainsi qu'aux codes et normes de l'industrie et le Fournisseur détient les licences et permis requis pour la vente des Produits à Greenfield, si applicable; (iv) le Fournisseur a fourni toutes les fiches d'information relatives aux Produits, y compris, sans s'y limiter, les fiches de données de sécurité indiquant toutes les substances toxiques ou dangereuses, les certificats d'analyse et/ou les spécifications, et il fournira toute autre information sur les Produits raisonnablement demandée par Greenfield; (v) les Produits sont la propriété du Fournisseur, qui a le droit de les vendre à Greenfield et qui lui confèrera, à la livraison, un bon et valable titre de propriété sur les Produits, libre de privilèges, sûretés, charges, réclamations ou droits du Fournisseur ou de tiers de quelque nature que ce soit; (vi) le Fournisseur a souscrit à une police d'assurance commercialement raisonnable pour satisfaire à ses obligations en vertu des présentes; et (vii) les informations ou documents que le Fournisseur fournit à Greenfield concernant les Produits sont complets et exacts, et le Fournisseur informera immédiatement Greenfield par écrit s'il apprend qu'ils sont inexacts ou s'ils sont modifiés. Tous les Produits seront couverts par une garantie correspondant à la plus longue des durées suivantes : (i) 18 mois à partir de la date de livraison des Produits ou de la prestation complète des services; ou (ii) toute période de garantie indiquée dans la Commande applicable. Toutes les garanties et conditions de vente implicitement prévues dans les lois applicables sont expressément intégrées dans les présents Termes et conditions. Si les Produits comprennent des services, le Fournisseur garantit que tous ces services seront exécutés avec professionnalisme et selon les règles de l'art, avec le degré de compétence et de soin requis en conformité avec les standards de bonnes pratiques et les normes de procédures professionnelles établies et actuelles. Si Greenfield fait une réclamation sous garantie ou si les Produits ne sont pas conformes aux spécifications, Greenfield peut retourner les Produits au Fournisseur aux frais de ce dernier et le Fournisseur doit, à la discrétion de Greenfield, soit réparer ou remplacer ces Produits, soit créditer le compte de Greenfield pour ces derniers. Pour chaque Produit sujet à l'article 21, Partie 7 du Code des règlements Fédéraux (C.F.R.) aux États-Unis, le Fournisseur déclare que chaque article inclus dans chaque expédition ou autre livraison effectuée par le Fournisseur à Greenfield est par les présentes garanti, dès la date de cette expédition ou de cette livraison, comme étant, à cette date, non adultéré ni mal étiqueté au sens du « *Federal Food, Drug, and Cosmetic Act* » et n'est pas un article qui ne peut pas, selon les articles 404, 505 ou 512 de cette loi, faire l'objet de commerce entre États.
19. **INDEMNISATION.** Le Fournisseur s'engage à indemniser, dégager de toute responsabilité et défendre Greenfield et ses sociétés affiliées ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés et agents respectifs (les « Personnes indemnisées ») contre toutes réclamations, demandes, actions, causes d'action, jugements, pertes, coûts, dépenses, responsabilités, amendes, pénalités, intérêts, paiements et/ou dommages, y compris, sans s'y limiter, les frais juridiques (collectivement, les « Réclamations ») découlant directement ou indirectement de tout Produit vendu en vertu des présents Termes et conditions. Pour plus de clarté, il est entendu que ceci inclut, sans s'y limiter : (i) toute Réclamation relative aux Produits (incluant notamment toute, non-conformité aux spécifications et/ou tout Rappel); (ii) toute violation des représentations et garanties énoncées dans les présentes; (iii) toute Réclamation relative à des dommages causés aux biens des Personnes indemnisées; (iv) toute Réclamation relative à une interruption d'activités par les Personnes indemnisées; et (v) toute Réclamation relative à des pertes ou dommages subis par un tiers pour lesquels le tiers cherche à obtenir un recouvrement ou une contribution de la part des Personnes indemnisées.
20. **DROIT DE PROPRIÉTÉ.** Si les Produits sont fabriqués ou fournis selon les critères de conception ou les spécifications de Greenfield, ou si Greenfield a payé ou doit payer le Fournisseur pour des travaux de conception ou de recherche et développement, la propriété de ces travaux, conceptions, données,

inventions et améliorations, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, appartiendront exclusivement à Greenfield, et le Fournisseur prendra, sur demande, toutes les mesures nécessaires pour conférer ces droits à Greenfield et veillera à ce que tous les droits moraux y afférents aient fait l'objet d'une renonciation. Greenfield aura une licence perpétuelle et libre de redevance pour utiliser la propriété intellectuelle du Fournisseur intégrée ou incorporée dans tout Produit vendu à Greenfield.

21. **DROIT DE VÉRIFICATION.** Le Fournisseur doit : (i) permettre à Greenfield ou à ses représentants d'effectuer des vérifications physiques ou virtuelles de ses installations, systèmes et documents; et (ii) fournir à Greenfield, sur demande, toutes les données relatives à la facturation et aux ventes le concernant.
22. **CONFIDENTIALITÉ.** Sauf indication contraire dans une entente de confidentialité signé par Greenfield et le Fournisseur, le Fournisseur gardera strictement confidentiels tous les renseignements confidentiels ou sensibles et les secrets commerciaux que pourrait lui révéler Greenfield ou qu'il pourrait développer pour Greenfield (les « RC »). Le Fournisseur ne divulguera les RC à personne (autre que ses employés qui ont besoin de connaître les RC pour exécuter une Commande ou se conformer aux présents Termes et conditions). Le Fournisseur n'utilisera pas les RC pour: (i) concurrencer Greenfield ou obtenir un avantage concurrentiel, directement ou indirectement, dans tout secteur dans lequel Greenfield exerce actuellement ou exercera ultérieurement des activités; (ii) des fins commerciales autres que l'exécution des Commandes; ou (iii) développer toute propriété intellectuelle. Le Fournisseur reconnaît et accepte que tous les RC sont et resteront la propriété exclusive de Greenfield et ils sont présentés tels quels, sans garantie. Le Fournisseur veillera à ce que ses employés respectent ces obligations de confidentialité et sera responsable de tout manquement à ces dernières par ces employés. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le Fournisseur assurera la confidentialité des RC en déployant des efforts aux moins égal à ceux qu'il déploie pour protéger ses propres renseignements confidentiels et secrets commerciaux. Le Fournisseur ne divulguera pas l'existence ou le contenu d'une Commande à un tiers et n'utilisera pas le nom de Greenfield dans une publicité, une annonce ou une publication sans le consentement écrit préalable de Greenfield, sauf si la loi l'exige.
23. **LOIS APPLICABLES; LIEU DE JURIDICTION.** Chaque Commande ainsi que les présents Termes et conditions sont régis et interprétés par les lois et règlements applicables au lieu où se trouve l'établissement de Greenfield qui achète les Produits (le « Lieu de juridiction ») sans égard aux principes de conflits de lois qui imposeraient les lois d'une autre juridiction. Les parties acceptent irrévocablement la compétence exclusive des tribunaux du Lieu de juridiction pour entendre toute demande en lien avec les Produits ou les présents Terme et conditions et renoncent à invoquer tout moyen de défense fondée sur l'absence de juridiction, sur le *forum non conveniens* ou tout moyen de défense similaire. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue et ne s'appliquera pas.
24. **INTÉGRALITÉ DE L'ENTENTE.** Toute Commande et les présents Termes et conditions (ainsi que tout Contrat d'approvisionnement, le cas échéant) constituent l'intégralité de l'entente entre Greenfield et le Fournisseur concernant les Produits et remplacent les arrangements, ententes, négociations, discussions et accords antérieurs, qu'ils soient oraux ou écrits, à l'exception des accords de non-divulgaration et/ou de confidentialité, qui continueront de s'appliquer jusqu'à leur expiration conformément à leurs conditions. Aucune addition, modification ou renonciation aux présents Termes et conditions ne sera opposable aux parties si les parties n'en conviennent pas par écrit. Aucune renonciation à une condition particulière ou à une violation des présents Termes et conditions ne constitue une renonciation à celles-ci ou au droit d'une partie d'exiger à tout moment par la suite le strict respect de l'intégralité des présents Termes et conditions.
25. **DIVISIBILITÉ.** Si une ou plusieurs des dispositions contenues dans les présents Termes et conditions sont déclarées invalides, illégales ou inapplicables à tout égard en vertu d'une loi applicable, la validité, la légalité et l'applicabilité des autres dispositions contenues dans les présentes ne seront en aucun cas affectées ou altérées et, dans ce cas, les parties aux présentes s'engagent à atteindre l'objectif de la disposition invalide à l'aide d'une nouvelle stipulation valide et légale.
26. **CESSION.** Le Fournisseur ne doit pas céder ou transférer de toute autre manière une Commande ou l'un de ses obligations, droits ou intérêts en vertu d'une Commande ou des présents Termes et conditions, y compris le droit de recevoir des paiements, sans le consentement écrit préalable de Greenfield. Greenfield peut, en donnant un avis au Fournisseur, céder toute Commande et les présents Termes et conditions à toute personne.
27. **SURVIE.** Toutes les dispositions des présents Termes et conditions qui, expressément ou de par leur nature, survivent à l'inspection, la livraison ou l'acceptation des Produits ou au paiement ou à la résiliation ou l'expiration d'une Commande, continueront de s'appliquer après et malgré ces événements et ce, jusqu'à ce qu'elles soient satisfaites ou que, de par leur nature, elles expirent, y compris, sans s'y limiter, les sections relatives à l'indemnisation et à la confidentialité des présentes.
28. **POLITIQUES DE GREENFIELD.** Si le Fournisseur fournit des services sur la propriété de Greenfield, ou si le Fournisseur a accès ou utilise les équipements, les ordinateurs, les serveurs, la technologie de l'information ou d'autres systèmes de Greenfield, il doit (et doit s'assurer que ses représentants) se conformer à toutes les règles, directives ou politiques qui lui sont communiquées par Greenfield, y compris, mais sans s'y limiter, celles relatives à la sûreté et à la sécurité, au stationnement, toilettes, interdiction de fumer, lutte contre le harcèlement et l'utilisation et protection des ressources technologiques, et se conformer aux demandes raisonnables de Greenfield en matière de preuve de conformité (y compris, mais sans s'y limiter, l'étude des protocoles de sûreté et de sécurité par le Fournisseur et la complétion de questionnaires). Tous les appareils de levage apportés sur le site doivent être munis d'un certificat d'inspection valide, attestant de leur conformité, avant d'être utilisés. Les opérateurs de ces équipements doivent fournir des certificats d'opérateur valides. Les Fournisseurs sont également tenus de se conformer aux principes et normes de Greenfield en matière de pratiques commerciales responsables, disponibles sur le site <https://greenfield.com/wp-content/uploads/2022/12/GG-Principles-and-Standards-FRENCH-1.pdf>.
29. **PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE.** Le Fournisseur doit s'assurer que toutes les informations personnelles qu'il obtient de Greenfield ou de ses représentants sont collectées, utilisées, transférées et/ou stockées uniquement en conformité avec les lois applicables. Greenfield peut collecter, utiliser, transférer et/ou stocker les informations personnelles qu'elle obtient du Fournisseur ou de ses représentants (y compris, mais sans s'y limiter, les noms, les adresses électroniques et les numéros de téléphone) conformément à la Politique de confidentialité de Greenfield disponible à l'adresse www.greenfield.com/privacy. Le Fournisseur veillera à ce que la Politique de Greenfield en matière de protection de la vie privée soit communiquée aux représentants du Fournisseur et (dans la mesure où le consentement est obligatoirement requis en vertu des lois applicables) le Fournisseur consent aux activités qui y sont décrites et confirme qu'il a obtenu un tel consentement. Le Fournisseur autorise Greenfield à utiliser les informations personnelles pour gérer la relation entre les parties et leurs ententes, ainsi que pour la fourniture d'informations et d'offres sur les produits ou les services.